

COMMUNE DE CATENOY**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
du lundi 16 décembre 2024 à 19h00**

L'an deux-mil vingt-quatre, le lundi 16 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CATENOY, légalement convoqué s'est réuni en la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel RUBE, Maire.

Présents : Messieurs RUBE, BATTISTON, LONGUET, FLEURY, HAZARD, HONORE, LEFEVRE, LAMBERT

Mesdames MITTELETTE, HANNESSE, PETREL, SOILEN

Absente : Mme LEGRAND ayant donné pouvoir à Mme MITTELETTE

Absentes excusées : Mmes DEMOUY et BROUET

M. Stéphane LONGUET a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers votants : 13

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Date de convocation : 06/12/024

Date d'affichage : 06/12/2024

ORDRE DU JOUR :

- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE REUNION
- RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE
- DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET A L'ETAT
- QUESTIONS DIVERSES S'IL Y A LIEU

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité des présents et représentés, M. Stéphane LONGUET est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

Le procès-verbal de la dernière réunion envoyé par courriel sécurisé à tous les conseillers municipaux est adopté à l'unanimité des présents.

RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE
DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET A L'ETAT

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil présents le devis estimatif de la rénovation énergétique du groupe scolaire comprenant la solution de chauffage par géothermie avec l'utilisation de l'eau glycolé.

L'estimation de ces travaux est de 1 660 709.00 euros HT.

Ce chiffre reste à affiner, les travaux d'agrandissement de la chaufferie semblant ne plus être utiles et l'isolation des plafonds restant à vérifier.

Une demande d'augmentation des honoraires du groupement d'architectes est également en discussion avec l'ADTO-SAO.

Concernant les subventions, il est indiqué que dans le contexte actuel, il est important d'être très prudent quant à la possibilité d'obtenir 80% de subventions pour ces travaux, (40% semble plus plausible).

Il est toutefois possible, pour ce projet de demander, sans aucune certitude de les obtenir :

Une subvention au Conseil Départemental au titre de la transition énergétique du patrimoine communal et intercommunal, la dépense éligible étant plafonnée à 800 000.00 euros, au taux communal de 35% (bonifié 15%) car le gain énergétique sera supérieur à 30%,

Une subvention à l'Etat au titre de la DETR au titre des travaux d'économie d'énergie réalisés sur les bâtiments, équipements et réseaux publics, la dépense éligible étant plafonnée à 660000.00 euros, au taux de 40 %,

Une subvention à l'Etat au titre de la DSIL au titre des travaux d'économie d'énergie réalisés sur les bâtiments, (inscrit au CRTE du clermontois pour le programme 2025) au taux de 40% sur la somme globale des travaux.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés

- Souhaite que les travaux de rénovation du groupe scolaire soient effectués, quelque soit le montant des subventions obtenu,
- Sollicite une subvention au titre du Conseil Départemental, de la DETR et de la DSIL, au titre de la programmation 2025, suivant les plafonds et taux attribués,
- Adopte le plan de financement,
- Autorise le Maire à signer tout document ou pièce relatif à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Subvention FEADER pour le commerce

La commune avait déposé un dossier auprès de l'Europe (FEDER) pour les travaux de réhabilitation du dernier commerce du village.

Après un travail de longue haleine, et de nombreuses pièces complémentaires demandées, une subvention de 39 000€ a été allouée à la commune.

Dossier « Sécurité du village »

Il conviendra de solliciter le bureau d'étude « SETC » pour avoir le détail des préconisations d'aménagements de sécurité, lors d'une prochaine réunion de la commission « sécurité » du conseil municipal.

Arbres dangereux rue de Liancourt

Des arbres menacent de tomber dans le haut de la rue de Liancourt (au niveau du Pavé de Courcelles).

Le Groupement Forestier attend le passage du bûcheron, environ 800 arbres jugés dangereux seraient à abattre.

Végétation sur la voie publique

Nous constatons que trop de riverains laissent déborder la végétation de leur terrain sur la voie publique. Des candélabres sont même totalement obstrués, laissant des zones sans éclairage public.

Les riverains qui avaient été identifiés ont reçu un courrier leur demandant de tailler leurs haies, et un rappel avait été fait dans deux bulletins municipaux.

Illuminations de Noël

Mme Soilen s'interroge sur le fait qu'aucune illumination de Noël n'ai été accrochée.

Monsieur Battiston indique que seuls 38 motifs sont en état de fonctionnement, et que chaque motif ne peut être installé qu'à un endroit précis.

Dépôt d'encombrants chemin de la Montagne

M Lefèvre indique avoir constaté des dépôts d'ordures chemin de la Montagne.

Madame Soilen rappelle que lorsque la commune avait autorisé l'élargissement de l'entre du chemin de la Montagne côté D137, il était prévu d'y installer une barrière pour empêcher ce genre d'agissements.

Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit


M Hazard, délégué auprès du SMOTHD, informe les conseillers municipaux des avancées du déploiement de la vidéo surveillance, et de la fibre très haut débit dans l'Oise. Le site internet du syndicat permet en théorie aux communes comme aux usagers, de suivre le déploiement de la fibre, et l'état des demandes de prises notamment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures et 02 minutes.

Le secrétaire


Stéphane LONGUET

Le Maire,


Michel Rubé

